

cent, ont dû recevoir ou recevront avec le présent numéro le montant de leur arrérages. Le paiement régulier de l'abonnement annuel étant absolument nécessaire pour assurer l'existence de la *Semaine Religieuse*, nous prions respectueusement ceux qui sont en compte avec nous de régler avant la fin de l'année. Nous espérons que la bonne volonté de nos débiteurs nous empêchera de revenir sur ce sujet.

L'ADMINISTRATION.

## NOUVELLES DIVERSES

*Séance de la Compagnie des Rites.* — La S. Congrégation des Rites s'est réunie mardi, 28 novembre, en séance plénière, le Souverain Pontife étant présent, pour donner son vote définitif, en troisième instance, sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Strambi, évêque de Tolentino.

Dans cette même séance, les EEmes Pères de la Congrégation des Rites ont répondu à la demande : Peut-on procéder sûrement à la béatification solennelle des Vénérables Jean d'Avila et Grassi, au sujet desquels a été promulgué, le dimanche 12 novembre courant, le décret relatif à l'authenticité des miracles ? Lorsque paraîtra le décret pontifical sanctionnant cette réponse, le Saint-Père fixera aussi la date de la béatification solennelle de ces deux serviteurs de Dieu ; on suppose que ce sera pour la fin de l'année jubilaire.

*Sermon de l'Avent au Vatican.* — Le 6 décembre a eu lieu au Vatican le premier sermon de l'Avent. Y assistaient, comme d'ordinaire, le Saint-Père, les membres du Sacré Collège, les prélats de la Cour, les chefs des Ordres religieux. Le prédicateur apostolique, qui est toujours un Capucin, est actuellement le R. P. François de Loretta.

Les sermons de l'Avent n'ont pas lieu, comme on pourrait le croire, dans une des chapelles du palais, mais dans la salle du Trône. On place la chaire au-dessus du baldaquin du Trône. Tout autour, en première ligne, les bancs pour les Cardinaux, en seconde et en troisième ligne d'autres bancs pour les prélats et autres.

Le Saint Père assiste au sermon, masqué par une jalousie placée à une des portes de la salle à côté de la chaire. De ses appartements, il s'y rend directement, sans traverser la salle du Trône de manière qu'il y arrive et se retire, sans que personne ne le voie.

Aucun des dignitaires laïques de la Cour ne peut rester dans la salle du Trône pendant la cérémonie. Le sermon est en langue italienne.

*A propos de M. Icard.* — Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a publié une lettre pastorale relative à la mort du regretté M. Icard, supérieur général de St-Sulpice. Nous y relevons le passage suivant qui intéressera nos lecteurs :